



Dans un contexte social qui interroge sur la justice fiscale, sur la place et le rôle des services publics, et sur les questions de pouvoir d'achat, il est indispensable que les personnels de la DGFIP se mobilisent pour leur avenir professionnel.

Nous subissons des suppressions d'emplois massives depuis des années, une perte de pouvoir d'achat, des dégradations de nos conditions de travail et le manque de moyens humains (la mise en place du PAS le démontre cruellement).

Le 11 juillet 2018, devant 600 cadres du ministère de l'action et des comptes publics, le Ministre Darmanin a décliné pour la DGFIP les orientations de CAP 22.

Puis le 9 janvier 2019, le Directeur général a convié les secrétaires généraux des 4 organisations syndicales représentatives de la DGFIP, siégeant au Comité technique de réseau (CTR), à une réunion afin de leur exposer les premiers éléments de ce qu'il nomme «géographie revisitée». Cette géographie revisitée prépare en masse les fermetures de sites, la mort du réseau comptable des trésoreries et le regroupement des SIP, SIE, SPF...

Tout s'accélère, notre Directeur, Monsieur Derrac, doit rendre ses propositions de restructurations pour les trois ans à venir, avant fin février.

### **C'est la survie même de la DGFIP qui est en jeu !**

Les organisations syndicales **Solidaires, FO, CGT et CFDT** de Maine et Loire exigent :

- **L'abandon du projet CAP 22**, qui organise la disparition de la DGFIP et ses deux filières.
- **Le dégel du point d'indice** et la revalorisation à hauteur des pertes subies depuis des années.
- **Le maintien des statuts général et particuliers,**
- **l'abrogation du jour de carence,**
- L'attribution à toutes et à tous de la **prime exceptionnelle** de 200 euros,
- **La revalorisation immédiate des régimes indemnitaires** de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement.
- **Une opération massive de repyramidage des emplois** accompagnée d'une nette amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie (A/B/C) et d'un large plan de promotions de C en B et de B en A,
- **L'arrêt des suppressions d'emplois, de toutes les restructurations** la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
- **L'ouverture d'une véritable négociation** sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion.

**L'intersyndicale Finances Publiques de Maine et Loire appelle :**

## **À LA GRÈVE LE MARDI 5 FÉVRIER 2019,**

**MANIFESTATIONS :** ANGERS : 10 h 30 Place du Ralliement, CHOLET : 10 h 30 Place Travot, SAUMUR : 10 h 30 Place de la République, SEGRÉ : 10 h 30 Place du Port.

Et à poursuivre la mobilisation, sous toutes ses formes.

En particulier, en faisant du 7 février, un jeudi "DDFiP morte" !